RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

SCIENCES CITOYENNES

Table des matières

Édito 3

Réorienter la recherche 5

Conventions citoyennes 6

Horizon TERRE 6

Émergence de sciences non faites 8

Responsabiliser la recherche et l'expertise 10

Maison des Lanceurs d'Alerte (MLA) 11

Connaissances et responsabilité 11

Une critique transversale des technosciences 11

Renforcer le tiers-secteur scientifique 13

Recherche participative 14

Boutiques des Sciences 11

Se mobiliser avec la société civile 22

Sciences-Sociétés-Démocratie 23

Autoritarismes 23

Syndémie 24

Mouvement pour des Savoirs Engagés et Reliés (MSER) 25

Informer et convaincre 27

Sites web et bulletins d'information 28

Réseaux sociaux 29

Outils et services numériques 29

Brochure de présentation de l'association 30

Animer l'association 31

Adhérent·es et donateur·ices 32

Équipe salariée 32

Édito

Cet éditorial est un peu différent de celui de l'année dernière même si les idées qui y étaient exposées sont toujours d'actualité et les actions de Sciences Citoyennes toujours aussi nombreuses et déterminées comme le rapport d'activité le démontre.

Ceci est largement dû à l'évolution du contexte international, dont le projet de réarmement européen, ainsi qu'au raidissement et donc l'affaiblissement général des démocraties face à des gouvernements totalitaires dotés d'un pouvoir de décision sans réelles contraintes. Ce qui se traduit en France par des attaques visant la liberté du monde associatif. Ce mouvement, parti d'un motif sécuritaire bien spécifique, met une pression administrative et financière sur les associations et se développe de façon indiscriminée, touchant de nombreuses associations qui ne font que jouer leur rôle essentiel dans un État démocratique. On constate aussi un certain découragement et un désarroi militant dans ce « nouveau monde » dans lequel on ne sait pas bien quoi faire ni pour quoi militer. Le journal Le Monde parle même d'une déprime des associations.

Cette dérive autoritaire déjà annoncée l'année dernière concerne aussi le monde scientifique et l'évolution actuelle vers le réarmement incite à se poser encore plus de questions à propos des recherches duales ou strictement militaires.

On peut ainsi se demander comment se comportent les scientifiques lors d'une logique de guerre ? Ce n'est pas nouveau et déjà bien documenté à l'occasion des deux conflits majeurs du 20ème siècle et ce serait bien le caractère industriel massif de ces deux conflits ainsi que le potentiel destructeur des technologies employées, surtout le nucléaire, qui a fait naître un certain malaise au sein de la communauté scientifique. Mais juste avant les conflits, une fois la logique de guerre enclenchée, toute éventuelle réserve éthique s'était largement évaporée. Qu'en serait-il si cela recommençait ?

Idéalement, les sciences produisent des données supposées neutres avec lesquelles il faut vivre même si elles perturbent des croyances ou des idéologies. Cela dit, elles tombent dans un contexte mais elles sont aussi produites dans ce même contexte qui exerce un effet à la fois incitatif et sélectif au moins toléré mais le plus souvent accepté par les scientifiques.

Dans un contexte donné leur rôle n'est pas si innocent et dire après coup que l'on n'avait pas prévu l'utilisation dévoyée de découvertes scientifiques est difficile à concevoir à ce niveau d'éducation. Nous sommes quatre cent ans après le procès de Galilée. Il n'avait pas pour cause des questions éthiques, les applications militaires des connaissances scientifiques de l'époque ne posaient pas de problème de conscience, au contraire, et cela a perduré pendant les siècles suivants.

Il s'agissait principalement d'une confrontation entre un savant incarnant plus ou moins habilement la science du moment et les pouvoirs politico-religieux de l'époque.

Il faut aussi avoir en tête que les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts, selon la formule de De Gaulle. Par contre ce n'est pas tout à fait valable pour les peuples et la nature du dirigeant est essentielle car elle peut compenser ou amplifier cette tendance lourde. Les courants extrêmes, amateurs de solutions simplistes souvent violentes voire agressives ont, par leur action combinée, détruit dans le passé des démocraties trop fragiles.

Jusqu'à présent les vraies démocraties ne se sont pas fait la guerre mais il existe en fait peu de vraies démocraties, environ une vingtaine encore pour le moment.

A contrario les pouvoirs totalitaires ont une propension au conflit, souvent pour tenter de résoudre les problèmes internes que leur politique finit par générer. Et cela se termine concrètement par un tas de cendres avec des populations ahuries d'en être arrivées là par leur choix ou leur inaction.

Dans cette dérive autoritaire presque mondiale, il y a un grand absent du débat. Les religions, dans leur version politisée, ne sont pas une ombre du passé comme pour l'affaire Galilée. Elles sont un élément important dans un enjeu mondial comme le souligne Sciences Po dans un récent ouvrage collectif* avec la formule « Dieu n'est pas mort, il fait de la politique ». Il peut aussi faire la guerre.

Dans l'état actuel bien réel de la géopolitique sur lequel les États eux-mêmes ont peu de prise, comment la société civile d'un pays peut-elle faire une différence ?

De quelle manière le monde associatif peut-il sortir de sa perplexité actuelle et retrouver un rôle à la hauteur des enjeux et de ses responsabilités ?

Est-ce qu'une coopération, une entraide, entre le monde scientifique, au moins la partie déjà consciente des enjeux, et la société civile est possible ?

Avec quels moyens d'action ? Dans quelle perspective politique ?

Ce sont des thèmes qui correspondent aux réflexions et actions de Sciences Citoyennes et qui, espérons le, vont trouver une résonance à la hauteur de l'engagement de ses équipes, salariée et bénévole.

Gianfranco Valent - *Membre du bureau de l'association*

*www.sciencespo.fr/enjeumondial

Réorienter la recherche et l'expertise

Conventions citoyennes

Horizon TERRE

Émergence de sciences non faites

Conventions citoyennes

2024 a été une année faste pour les Conventions citoyennes puisqu'après la Convention citoyenne pour le climat (CCC), celle sur la fin de vie a continué de démontrer à un large public, aux organisations de la société ainsi qu'aux élu·es que cette procédure est efficace pour traiter des sujets controversés et complexes, comme en témoignent les discussions parlementaires autour du projet de loi sur la fin de vie ainsi que les différentes tribunes publiées par des associations ou des chercheur·ses appelant à leur usage plus systématique mais aussi plus rigoureux.

Par conséquent, nous avons repris un travail juridique aidés des juristes de notre Observatoire des procédures participatives en recherche et innovation (OPPRI). Nous sommes ainsi parvenus à formuler une proposition de loi constitutionnelle puis une proposition de loi organique dont le but est d'institutionnaliser les Conventions citoyennes tout en respectant les principes et lignes rouges que nous avions finalisés lors d'un travail avec des associations et des chercheur·ses mené en 2021 et 2022. Nous sommes intervenus en avril, avec nos partenaires de Démocratie Ouverte et le sénateur Yan Chantrel, lors d'un déjeuner organisé au Sénat sur l'institutionnalisation des Conventions citoyennes. Nous sommes également parvenus à convaincre des parlementaires, dont Hendrik Davi en chef de file, de la pertinence de nos propositions ce qui a conduit des député·es de cinq groupes parlementaires à s'associer au dépôt de cette proposition de loi constitutionnelle en début d'année 2025. L'objectif est maintenant de réussir à convaincre des parlementaires de la majorité de s'y associer afin de rendre cette proposition transpartisane, ce qui augmenterait les chances qu'elle soit adoptée. Des rencontres ont été programmées en 2025 avec le Conseil économique, social et environnemental, le cabinet du Premier ministre et la présidente de l'Assemblée nationale en plus d'autres activités visant à soutenir notre plaidoyer auprès des parlementaires.

En parallèle, nous avons travaillé avec le chercheur Dimitri Courant, dont la thèse a notamment porté sur l'étude de la CCC et des assemblées citoyennes irlandaises qui l'ont précédée et inspirée. En nous associant également avec l'association Les 184, regroupant la plupart des membres de la Convention citoyenne sur la fin de vie, nous avons co-élaboré un projet de recherche participative lauréat de l'appel ANR Sciences avec et pour la société - Recherches participatives 2 (deuxième édition), qui soutient des projets en émergence afin d'aboutir à la co-construction d'un projet de recherche participative consolidé. Ce projet se déroulera de juin 2025 à mai 2026 et nous aidera à parfaire nos connaissances des dispositifs mis en œuvre, à mieux comprendre comment ils sont vécus de l'intérieur, le tout dans le but d'améliorer nos recommandations et propositions à la fois législatives et procédurales.

Horizon TERRE

Le collectif Horizon TERRE, initialement réuni pour une mission relativement courte pour l'élaboration de propositions alternatives au programme-cadre européen de recherche FP9, poursuit ses actions, avec un nombre restreint mais très actif de participant·es. Les forces vives sont toujours souhaitées (voir notre formulaire pour celles et ceux qui souhaiteraient s'investir dans ce groupe de travail : https://framaforms.org/je-minscris-comme-relais-horizon-terre-1679672964).

Au cours de l'année 2024, les activités de ce groupe se sont poursuivies autour de plusieurs axes. Tout d'abord, un **travail d'analyse et de production intellectuelle** a été réalisé autour de la revendication principale portée dorénavant par le collectif, à savoir la demande qu'au moins 10 % du budget public de recherche soient décidés par des Conventions citoyennes de programmation de recherche (CCPR). Pour préciser le contour de ces CCPR, le collectif Horizon TERRE a travaillé conjointement avec le groupe de travail Conventions citoyennes (voir paragraphe précédent), afin d'accorder les principes et lignes rouges mis en avant en 2021-2022, avec l'objet spécifique de ces CCPR portant sur une politique publique complexe. Il en résulte une proposition se déclinant en deux temps, avec d'abord une Convention citoyenne de grande ampleur (environ 150 personnes tirées au sort), portant sur l'ensemble du budget de recherche et identifiant des priorités pour 10 % de ce budget. Cette Convention citoyenne serait suivie d'autres Conventions, en groupes plus restreints, portant spécifiquement sur chacune des priorités identifiées. Le fléchage issu de ce processus pourrait s'imposer pour une période de temps donné (6 années par exemple) et s'imposer non seulement pour les dépenses publiques mais également pour le crédit fiscal offert aux entreprises, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

La réflexion sur un « gouvernement démocratique des sciences » a été partagée et étoffée avec l'UMR Ladyss et l'UMR ART-Dev (qui mènent des travaux dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche) et l'UMR Lisis (qui travaille sur les questions liées aux interactions entre sciences, techniques et sociétés), pour aboutir à l'écriture d'un projet soumis à l'appel ANR Sciences avec et pour la société – Recherches participatives 2. Le projet comporte un volet d'études des mécanismes actuels d'allocation des ressources à la recherche publique et un volet participatif visant à dénouer avec les acteur·ices concerné·es les points de tension autour de la programmation démocratique des sciences. N'ayant pas été retenu dans l'appel à projet, il sera

amélioré et soumis à d'autres bailleurs de la recherche.

En parallèle, nous avons poursuivi un **plaidoyer actif, à l'échelle française et européenne**. En 2024, sur invitation du député Hendrik Davi, nous avons organisé en février à l'Assemblée nationale un atelier de travail réunissant des chercheur·es issu·es du Mouvement pour des savoirs engagés et reliés (MSER) et plusieurs député·es. Cette rencontre a permis d'identifier quelques points d'action à engager dès 2024, notamment autour des enjeux de transparence du budget de recherche et du processus d'influence sur le programme-cadre européen.

Grâce à l'implication de volontaires d'Horizon TERRE sur leur circonscription (Ile et Vilaine), la députée Claudia Rouaux a publié en octobre 2024 une question écrite au gouvernement portant sur la composition et les travaux des groupes thématiques nationaux (GTN), également portée à la connaissance du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Le groupe très actif d'Ile et Vilaine a également rencontré le sénateur Daniel Salmon, le député Mickaël Bouloux ainsi que l'attaché parlementaire de la députée Mathilde Hignet.

Suite à une rencontre avec la députée Éva Sas et la députée Sophie Taillé-Pollian, notre interpellation concernant l'absence de stratégie nationale de recherche a été transmis à la ministre de la Recherche de l'époque, Mme Sylvie Retailleau, lors du Printemps de l'évaluation[1] (qui permet le contrôle parlementaire sur l'action gouvernementale).

Enfin, le 25 septembre 2024, les associations Sciences Citoyennes et Ingénieurs sans Frontières ont été auditionnées dans le cadre de leur participation au collectif Horizon TERRE par MM. les députés Mickaël Bouloux et Pierre Henriet, rapporteurs spéciaux du domaine de la recherche non universitaire pour la commission des finances.

Avant et après la dissolution de l'Assemblée Nationale, MM. les députés Laurent Alexandre et Arnaud Saint Martin ont été rencontrés et ont montré un grand intérêt pour les enjeux soulevés par Horizon TERRE.

À l'échelle européenne, la préparation du prochain programme-cadre a concrètement démarré en 2024, et pas sous les meilleurs auspices. C'est en effet sous les impératifs de la réindustrialisation et de la souveraineté européenne que les discussions ont démarré, les préoccupations environnementales et sociales apparaissant clairement comme une priorité moindre dans les communications et rapports publiés autour du sujet. Pour dénoncer ce processus d'élaboration et en particulier l'influence d'un High Level Group, majoritairement composé de chercheurs-entrepreneurs, très orientés vers le numérique, le collectif a publié en avril 2024 un communiqué de presse.

Lors de la campagne des élections européennes de 2024, le collectif Horizon TERRE a pris l'initiative de contacter plusieurs candidat·es afin d'aborder avec eux·elles l'enjeu majeur du financement de la recherche au niveau européen, ainsi que les procédures et mécanismes qui l'encadrent. À cette fin, nous leur avons adressé un questionnaire composé de cinq questions essentielles. Nous avons reçu des réponses de figures de premier plan, notamment Marie Toussaint, Manon Aubry et Léon Deffontaines. Tou·tes partagent la volonté commune de remettre en question le système actuel. Leurs réponses au questionnaire sont accessibles ici : https://horizon-terre.org/wp-content/uploads/2024/09/Questionnaire-eurodeputes-2024.pdf

Enfin, alors que la France a présenté au début de l'automne sa position officielle sur le prochain programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation (FP10, pour la période 2027-2034), Horizon TERRE a produit un papier de positionnement, envoyé et présenté à une représentante de la Délégation aux affaires européennes et internationales du MESR (06/09). Ces prises de position sont également partagées au sein de la coalition dite FP10 (regroupant des ONG européennes souhaitant peser sur le programme de recherche) et avec nos structures « soeurs » : European Network of Scientists for Social and Environmental Responsibility (ENSSER) et Critical Scientists Switzerland (CSS).

L'échange autour des propositions portées par Horizon TERRE s'est également produit lors d'événements ou sur différents canaux de communication :

- Intervention au sein du colloque Archipel 2024 en plénière (15/04) et pour un atelier plus spécifiquement dédié à la proposition de CCPR ;
- Intervention au sein du colloque Labos1.5 dans une table ronde sur la recherche du futur (5/11) ;
- Intervention à l'INRAE Avignon «Crise écologique, de quelles sciences avons-nous besoin ?» (9/12) ;
- Animation d'un atelier (26/06) sur le programme-cadre de recherche FP10 au sein du colloque Living Knowledge ;
- Interview sur France Culture (30/05) sur la question du programme de recherche européen et du High Level Group ;
- Publication du billet de blog Médiapart «10% du budget pour une recherche responsable à la hauteur des enjeux» (le 12/12).

1. Voir à partir de 1h36 : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/commissions-permanentes/finances/printemps-evaluation/printemps-evaluation-2024/printemps-de-l-evaluation-2024-commission-d-evaluation-des-politiques-publiques-relative-a-la-mission-recherche-et-enseignement-superieur

Émergence de sciences non faites

Sciences Citoyennes, après avoir sollicité l'Agence de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) au sein du comité de dialogue « Nanomatériaux et Santé » ou lors d'entretiens menés avec les équipes de la Direction Sciences sociales, économie et société (DiSSES), a signé une convention de partenariat avec l'Agence en 2023. Il s'agissait de mener une réflexion sur les relations entre la société civile et la recherche susceptible de contribuer aux initiatives des institutions publiques cherchant à rapprocher chercheur·es et organisations de la société civile. Dans la lignée des travaux menés dans le projet Horizon TERRE, Sciences Citoyennes a accompagné et observé l'organisation par l'Anses des Rencontres recherche et parties prenantes.

Cette collaboration a abouti à la conception d'un processus de travail visant à mettre en visibilité les « sciences non faites » (undone science) dans les domaines déjà investis par les travaux de l'Anses à travers les trois comités de dialogue qu'elle a mis en place : « Radiofréquences & Santé » en 2011 ; « Nanomatériaux & santé » en 2012 ; « Biotechnologies, environnement et santé » en 2022.

La démarche expérimentale s'est articulée autour de 2 séquences particulières :

- Une journée de travail a été organisée au siège de l'Anses à Maisons-Alfort (94) le 25 janvier 2024 et a rassemblé des membres des trois comités de dialogue de l'Anses ainsi que des chercheur·es académiques, des agent·es d'organismes d'expertises et des financeur·es de la recherche ;
- Une journée de travail conçue sur le même modèle mais organisée à trois reprises pour se concentrer, lors de chacune d'entre elle, sur un champ de sciences non faites spécifiques (trois journées au total). Ces trois journées se sont également déroulées au siège de l'Anses les 8 mars 2024 (Radiofréquences & Santé), 19 mars 2024 (Biotechnologies, Environnement & Santé), et 7 juin 2024 (Nanomatériaux & Santé).

La première des quatre journées (J1) a réuni 48 participant·es et visait à favoriser l'interconnaissance entre les participant·es, et une compréhension partagée des enjeux au fondement des rencontres et de ce qui était entendu par la notion de « sciences non faites ».

La deuxième séquence de la démarche expérimentale (J2) a donc été mise en œuvre à trois reprises dans le but de permettre le dialogue entre les membres de chaque comité de dialogue et des chercheur·es de différentes disciplines afin d'identifier des « sciences non faites » dans le champ d'intervention de chaque comité de dialogue et ainsi de parvenir à la formulation de questionnements qui visent à les traiter. L'animation de ces journées est décrite dans le schéma ci-contre.

Les trois journées de la deuxième séquence ont fait l'objet d'une synthèse spécifique produite par la DiSSES de l'Anses. Sciences Citoyennes a produit une note de synthèse portant sur les méthodes pertinentes pour améliorer le dialogue entre recherche et société civile et l'émergence de questions de sciences non faites. La note pourra être diffusée au cours de l'année 2025.

Infographie issue des documents de synthèse réalisée par l'Anses pour les Journées « Rencontre recherche et parties prenantes de l'Anses 2024 »

Questions à la recherche dans le domaine de conservation de la biodiversité

Le Parc animalier de Branféré, en collaboration avec la Fondation de France, à l'occasion de ses 60 ans, a programmé du 20 au 22 juin 2025, l'organisation d'un premier symposium scientifique sur la question de la conservation de la biodiversité en croisant différentes disciplines telles que la sociologie, l'ethnologie, les sciences de l'éducation, la biologie de la conservation, le développement durable.

Étant donné que l'objectif est de mettre à l'honneur le parc dans ses missions éducatives et scientifiques, les acteurs du Parc réunis dans ce projet souhaitent également associer à la fois le grand public (dans le deuxième temps du colloque, les 21 après-midi et 22 juin) et des acteurs non académiques en capacité de contribuer à la recherche sur la conservation de la biodiversité (associations, collectifs et autres organisations de la société civile travaillant sur ce sujet).

La Fondation de France, quant à elle, a une expérience déjà longue en recherche participative, notamment dans le dispositif CO[3] (Co-construction des connaissances) en partenariat avec l'ADEME, Agropolis Fondation, la Fondation Charles Leopold Mayer (FPH) et la Fondation Carasso, accompagnée par l'association Sciences Citoyennes. Auparavant, un premier travail exploratoire avait été soutenu par la Fondation de France et avait conduit à la publication par Sciences Citoyennes d'un état des lieux de la recherche participative en France[2].

Un partenariat a ainsi été convenu avec la Fondation de France et le Parc animalier de Branféré dans le but d'introduire une dimension recherche participative au symposium de juin 2025. L'intervention de Sciences Citoyennes consistera à effectuer des entretiens semi-directifs avec des associations ou fédérations identifiées par le groupe de partenaires. Ces entretiens permettront d'une part d'évaluer l'expérience de chaque organisation en matière de recherche et de recherche participative et d'autre part de recueillir des questions à la recherche qui pourraient mobiliser une ou plusieurs des disciplines suivantes : psychologie environnementale, éthologie, sciences de l'éducation et biologie de la conservation. Les questions recueillies feront l'objet d'échanges lors d'ateliers que Sciences Citoyennes animera pendant le symposium. Ces échanges viseront à décliner ces questions à la recherche en activités de recherche et à commencer à définir les contours (disciplines, actions, livrables, partenaires, agenda…) de projets de recherche que la Fondation de France pourrait ensuite financer en fonction de leur niveau de maturité et de la volonté des organisations et chercheur·ses mobilisé·es dans ces ateliers de s'engager dans un partenariat de recherche participative. Cette action est programmée pour le premier semestre 2025.

2. https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2013/05/FSC-recherche_participative-FdF.pdf

Responsabiliser la recherche et l'expertise

Maison des Lanceurs d'Alerte (MLA)

Connaissances et responsabilité

Produire une analyse critique des technosciences

Une critique transversale

Maison des Lanceurs d'Alerte (MLA)

Sciences Citoyennes est co-fondatrice de la MLA et était représentée en 2023 par Arnaud Apoteker comme co-président. Après la démission des deux co-présidents, la gouvernance de l'association a connu plusieurs changements en 2023, pour se stabiliser en janvier 2024 avec l'élection d'un nouveau bureau composé de sept personnes et d'une nouvelle co-présidence composée d'un lanceur d'alerte et de la secrétaire nationale de Solidaires Finances Publiques. C'est une Assemblée générale extraordinaire en date du 1er février 2024 qui a permis d'assurer le fonctionnement de la gouvernance de l'association.

L'équipe salariée qui avait été réduite fin 2023 à une salariée et un élève avocat a été renforcée par le recrutement d'une responsable juridique . Le nombre de lanceurs d'alerte qui s'adressent à la MLA dépasse la dizaine par mois et les signalements ont pour objet quatre sujets principaux : les faits de corruption, les questions de discrimination, harcèlement, santé et sécurité au travail, les questions de maltraitance et de violences institutionnelles et les questions des risques sanitaires et environnementaux.

L'année 2024 aura été celle de la mise en oeuvre des projets d'envergure initiés en 2023 : à l'échelle européenne avec le projet européen Safe4Whistleblowers financé par le programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs » (CERV) de la Commission Européenne (2024-2026) ; à l'échelle internationale avec le projet de UNESCO (sept 2023-mars 2025) sur le « soutien juridique et stratégique à la médiatisation des alertes d'intérêt général, avec un accent mis sur la question du genre » impliquant la rédaction d'un guide juridique et stratégique, le projet sur le renforcement de la protection des lanceurs d'alerte, la responsabilisation des acteurs clés, et la mise en place d'une lutte efficace contre les procédures-bâillons ou le harcèlement judiciaire par les poursuites-bâillons. Dans ce cadre des procédures-baillons, la MLA participe au réseau CASE et son pendant français On ne se taira pas, pour lequel la MLA est un relais national clé et poursuit sa collaboration avec Euclid, la clinique du droit de l'Université de Nanterre, à une recherche sur le cadre juridique existant en matière de lutte contre ces procédures visant les journalistes et les lanceurs d'alerte .

Par ailleurs, la MLA a engagé des travaux de restructuration de son accompagnement pluridisciplinaire, après le constat d'un nécessaire état des lieux, réalisé en 2023. Il s'est traduit en 2024 par l'amélioration de l'accompagnement psychologique et du soutien financier des lanceurs d'alerte, et une action de sensibilisation et de formation.

Connaissances et responsabilité

Après les travaux menés en 2023 au sein du groupe de travail Connaissances et responsabilité, un texte de positionnement sur la liberté d'engagement a été produit par Jérôme Santolini, administrateur de Sciences Citoyennes et Isabelle Stengers, présidente d'honneur de Sciences Citoyennes. Le texte, qui a fait l'objet de riches échanges lors de l'Assemblée générale de l'association en avril 2024, a donné lieu à un article de presse[3] en mai 2024. Quelques jours plus tard, ces prises de position ont été partagées lors d'une rencontre-débat organisée le 21 mai sur « L'engagement des scientifiques en débats », rencontre organisée par le Comité d'éthique du CNRS (COMETS) et le comité éthique en Commun INRAE-Cirad-Ifremer-IRD. L'analyse et la vision portée par Sciences Citoyennes est à retrouver sur le site de l'association : https://sciences-citoyennes.org/pour-une-recherche-engagee-libre-et-responsable/

Une critique transversale des technosciences

Bien que considérée comme un axe de l'association, la critique des technosciences traverse en réalité la plupart des autres axes. De fait, comme l'association n'a pas mené de campagne particulière cette année sur la manipulation du climat ou celle du vivant, cet axe peut sembler moribond mais, comme mentionné plus haut ce n'est pas le cas en réalité parce qu'il fait partie intégrante de la majorité de nos interventions publiques. Pour autant, nous pouvons mentionner le travail effectué sur l'intelligence artificielle. Revenons en quelques mots sur ce vaste sujet.

L'intelligence artificielle (IA) nourrit de nombreux fantasmes. Certains sont encore du domaine de la science-fiction comme la crainte d'une société telle que décrite par le film Matrix, où cette intelligence aura pris le pouvoir. Si ce scénario ne semble pas pour demain, d'autres visions dystopiques sont quant à elles devenues réalité. Ainsi le crédit social en République Populaire de Chine, facilité par un système de vidéosurveillance massif, associé à des logiciels de reconnaissance faciale, est semble-t-il bien installé. Mais la Chine, souvent citée comme épouvantail en ce qui concerne les droits humains, n'a rien inventé. Le système bancaire et assurancier avait depuis longtemps mis en place une évaluation des individus sur la base de critère gagnant en complexité. Aux États-Unis, le Credit Score date quasiment de la disponibilité d'ordinateurs afin de traiter les quantités considérables nécessaires à une évaluation raisonnablement efficace (Credit

3. https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/que-reste-t-il-de-la-liberte-academique-la-nouvelle-responsabilite-des-scientifiques-les-scientifiques-doivent-repenser-leur-rapport-au-monde-20240516_A34UY6F2OJGNVCKVA4ZRUO4RMQ/

score in the United States - Wikipedia en anglais seulement). Est-ce à dire que tout ce que la technique permettra aboutira systématiquement à un contrôle de plus en plus serré de la population ?

Mais l'intelligence artificielle est multiple. Nombre de ses promoteurs la défendent en prétendant qu'elle n'est qu'un outil et qu'en tant qu'outil, c'est seulement de son usage qu'il faudrait discuter… Elle est en effet déjà présente au quotidien de manière plus ou moins visibles dans nos objets technologiques (ordinateurs, mobiles, domotique) et dans une partie du traitement de nos interactions sociales. Correcteur orthographique, suggestion de mots ou de contacts lors de l'envoi de message, logiciel de calcul d'itinéraires, les usages sont maintenant innombrables.

Par ailleurs, véritable far-west technologique, elle ne fait l'objet d'aucune réglementation (les institutions de l'Union européenne viennent à peine de se mettre d'accord sur une proposition de règlement pour en encadrer certains usages), pour la simple raison que le débat public n'a pas vraiment pu démarrer. Va-t-il seulement être possible lorsque mesurant les enjeux économiques colossaux de ces technologies, le précedent ministre de l'Économie, Bruno Lemaire affirmait que «L'IA est une chance pour ceux qui la maîtriseront, elle sera un désastre pour ceux qui lui tourneront le dos". Par ailleurs, l'IA n'est pas qu'une question d'intérêts privés. Sans revenir à l'exemple du Crédit Social, les pouvoirs publics, la justice y-compris, sont vivement intéressés par les potentialités connues et escomptées de ce tsunami technologique. Ainsi, le Conseil d'État, sur commande du premier ministre, Jean Castex, a produit une étude, publiée en 2022 dont le titre « Intelligence artificielle et action publique : construire la confiance, servir la performance » est sans équivoque. La deuxième partie de l'étude préconise d'ailleurs d'« accélérer le déploiement des systèmes d'IA publics pour en exploiter pleinement le potentiel ».

Lors d'un débat adhérents organisé le 1er février 2024, nous avons fait le choix de « commencer par le commencement » : qu'est-ce que l'IA ou plutôt quels sont les différents types d'IA ? Jacques Haiech, adhérent de Sciences Citoyennes, professeur honoraire de biotehnologies à l'Université de Strasbourg et auteur de Parcourir l'histoire de l'intelligence artificielle[4], pour mieux la définir et la comprendre nous a donné un aperçu historique et sémantique de ce qu'on appelle l'IA.

Comme le sujet est très vaste, nous nous sommes concentrés sur son utilisation dans la recherche sur le vivant avant de discuter des impacts et potentiels dangers, afin de définir de possibles pistes d'action pour notre association.

L'intégralité du débat est à retrouver sur notre chaîne YouTube[5].

Depuis, et faute de forces vives sur le sujet, le travail sur l'IA se résume pour l'essentiel à une veille envoyée aux adhérent·es qui le souhaitent.

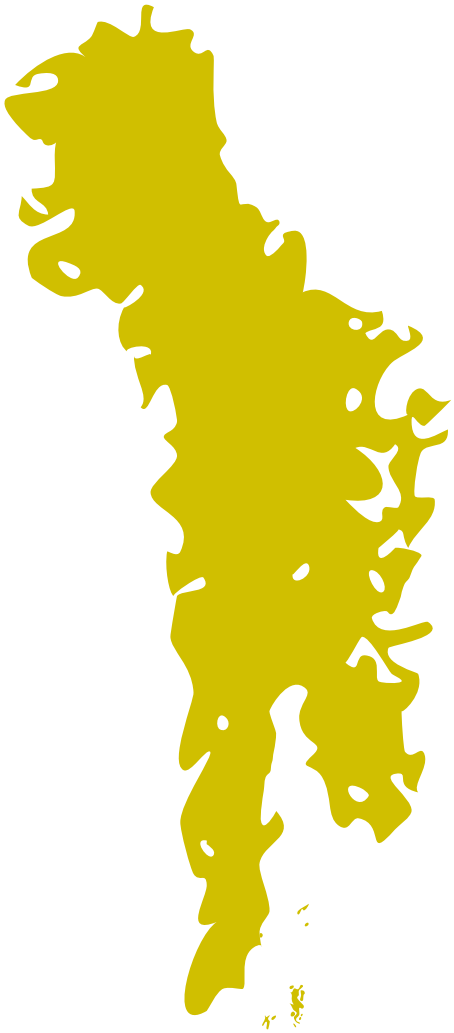

4. https://www.medecinesciences.org/en/articles/medsci/full_html/2020/08/msc200112/msc200112.html
5. https://youtu.be/-3CFXU66mJc

Renforcer le tiers-secteur scientifique

Recherche participative

Boutiques des Sciences

La Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur (LPR), du 24 décembre 2020 comportait dans son rapport annexé l'objectif d'amplifier les interactions entre la recherche et l'ensemble de la société. De nombreuses mesures dans ce rapport sont criticables, qu'elles confirment une vision toujours très descendante des sciences ou qu'elles affichent des intentions douteuses, comme le réseau Science et médias[6]. Cependant, certaines mesures ont pu avoir des impacts que nous mesurons actuellement. Nous penserons particulièrement à la proposition suggérée par Sciences Citoyennes de développer les dispositifs d'interface Sciences-Société telles que les Boutiques des Sciences, qui engendre en 2024 une véritable explosion du nombre de membres à notre réseau francophone des Boutiques des Sciences (voir ci-dessous). Par ailleurs, l'attribution par le MESR d'un label « Science avec et pour la société » (SAPS) crée une dynamique forte dans les sites bénéficiaires. Pour devenir labellisé, l'établissement doit en effet justifier d'actions sur les axes suivants :

- *Axe 1 - Valorisation de la recherche et de ses enjeux auprès de tous les publics et notamment auprès des scolaires ;*
- *Axe 2 - Formation à la médiation, la communication et à la démarche scientifiques ;*
- *Axe 3 - Valorisation de l'actualité et de l'expertise scientifique dans les médias ;*
- *Axe 4 - Participation citoyenne à la recherche.*

L'axe 4 étant directement en lien avec l'expertise portée par Sciences Citoyennes depuis plus de 20 ans, l'association a connu des sollicitations pour accompagner localement des dynamiques. Le label n'étant attribué que pour une période de 3 ans, nous pourrons rapidement mesurer si la dynamique insufflée est susceptible de se maintenir. Dans le contexte budgétaire actuel, nous ne sommes absolument pas confiants, en particulier pour les premiers labellisés dont le soutien s'est terminé fin 2024.

Enfin, le rapport annexé de la LPR prévoyait de « consacrer au moins 1 % du budget d'intervention de l'ANR[7] au partage de la culture scientifique, via des appels à projets dédiés mais aussi en finançant un volet Recherche participative [...] ». L'ANR a donc lancé depuis 2022 les appels suivants :

- Appel à projets « Recherches participatives 1 », 1re édition en 2022 – Financement de 250k€ maximum pour 2 ans maximum. Cet appel visait à soutenir le développement de projets émanant de collectifs déjà constitués autour d'une problématique scientifique conjointement élaborée par des acteurs académiques et des acteurs non-académiques, porteurs d'enjeux sociétaux. La présence d'un Tiers-veilleur pour accompagner à la recherche participative était obligatoire ;

- Appel à projets « Recherches participatives 2 », 1re édition en 2023, 2e édition en 2024 – Financement de 100k€ pour 1,5 an maximum. Cet appel visait à soutenir des projets de recherche participative en émergence, associant des acteurs académiques et non académiques désireux de mettre en commun leurs savoirs, leurs compétences et leurs expériences pour apporter à des questions scientifiques (qu'ils auront préalablement définies ensemble) des réponses concrètes directement appropriables par la société civile. La présence d'un Tiers-veilleur pour accompagner à la recherche participative était facultative.

La présence de ces appels a permis là encore d'insuffler un petit dynamisme, dans un paysage institutionnel de recherche où les pratiques et le soutien à la recherche participative restent très marginaux. Sciences Citoyennes a été largement sollicitée pour expliciter la raison d'être et la nature de l'engagement d'un Tiers-veilleur, rôle que l'association expérimente dans plusieurs projets. Le rapport revient ci-après sur les travaux menés par l'association pour animer et apporter une analyse réflexive à ce dispositif. L'effort minimal de l'institution pour s'ouvrir à d'autres types de recherche est donc largement secondé par le travail de longue haleine mené par le monde associatif, et en particulier Sciences Citoyennes, grâce au soutien constant de la FPH. Ces travaux pourraient incomber au MSER dans l'avenir. L'analyse critique des appels existants pourrait aussi permettre à l'ANR de corriger des dysfonctionnements graves pour ces appels qui restent calqués aux appels menés avec le monde industriel. Ainsi ces appels ne donnent lieu qu'à un financement à hauteur de 40 % des activités de recherche menées par le partenaire associatif, ce qui est tout à fait insuffisant pour des associations ne disposant pas de fonds propres permettant de financer les 60 % restants.

Du fait de cet agenda institutionnel, l'action de Sciences Citoyennes en 2024 sur l'axe Soutenir le tiers-secteur est donc fortement centrée sur l'accompagnement et le plaidoyer pour le développement de la recherche participative. Ces actions se font dans un souci constant de l'ancrage politique de ces recherches, afin de limiter autant que possible l'instrumentalisation de ce type de recherche pour les acteur·rices dominant·es.

Recherche participative

Accompagner les institutions dans le soutien à la recherche participative

Dispositif CO³ - Co-Construction des Connaissances

L'association Sciences Citoyennes est engagée dans des travaux avec l'ADEME depuis quasiment dix années. Les premiers contacts en 2016, à la suite d'une rencontre au sein de la Commission Pluraliste Repere[8] ont abouti à une première convention en 2017, qui a donné naissance au dispositif CO³ – Co-construction des connaissances, à l'origine de 3 appels à projets de recherche participative (RP) et de l'émergence d'une communauté d'acteur·rices

6. Voir nos articles sur ce sujet : https://sciencescitoyennes.org/information-scientifique/

7. Agence Nationale de la Recherche

8. Commission mise en place par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, à suite du programme REPERE

(porteur·es de projet et Tiers-veilleur·es) de la RP dans le champ de la transition écologique.

L'animation du dispositif CO^3 assurée par Sciences Citoyennes dans le cadre d'un marché public engagé en 2019 est entré en 2023 dans une troisième phase marquée par une évolution des missions. La première phase (2019-2021) s'inscrivait dans le cadre d'une convention établie entre l'ADEME et Sciences Citoyennes établissant des missions d'animation des instances (Copil et Cosp) et des communautés (Tiers-veilleurs et porteurs de projet). La seconde phase (2021-2022) a circonscrit les missions suivantes dévolues à Sciences Citoyennes, en insistant plus particulièrement sur la capitalisation du dispositif. Enfin dans sa dernière phase (2023-2024), les missions d'animation des communautés ont été remplacées par des contributions ponctuelles et une mission liée à l'évaluation des impacts de la recherche participative.

Sciences Citoyennes a donc contribué à l'élaboration d'un appel à manifestation d'intérêt[9], dans lequel le dispositif CO^3 ambitionne d'explorer de nouvelles modalités d'évaluation scientifique de programme de recherche participative. Il souhaite mobiliser plusieurs équipes de recherche pour explorer différentes pistes ou dimensions complémentaires en vue d'un possible processus commun d'évaluation ex post. L'AMI a été ouvert le 7 octobre 2024. Sciences Citoyennes a également contribué à la diffusion de l'appel, au processus de sélection des acteur·rices pertinent·es, par la création d'un comité de sélection et l'organisation de l'évaluation. Enfin, pour permettre un travail en symbiose entre les différents projets retenus, des journées de séminaire sont prévues en 2025. Sciences Citoyennes accompagnera l'ADEME dans la préparation et l'animation d'une de ces journées.

Partenariat avec le Conseil régional de Bretagne

Le partenariat avec le Conseil régional de Bretagne a débuté officiellement en mars 2022, avec la signature d'un marché public visant à permettre l'accompagnement de Sciences Citoyennes à la collectivité, dans le cadre de son appel à projets de recherche participative « Recherche et société ». Pour ce faire, des réunions régulières sont organisées avec notre interlocutrice, ce qui permet de répondre à des sollicitations ponctuelles et d'apporter regard critique et propositions d'amélioration sur le texte de l'appel à projets ou le processus d'évaluation. Ainsi, la composition du « Comité d'évaluation » a évolué en 2024, puisque le nombre de membres extérieurs à la Région passe de trois à six en équilibrant la composition du Comité, composé de manière mixte et paritaire, d'acteur·rices du monde de la recherche et d'acteur·rices de la société civile à but non lucratif. Sciences Citoyennes a également contribué à l'amélioration du processus et de la grille d'évaluation permettant de sélectionner les projets à soutenir. Nous avons contribué à préparer un webinaire destiné au comité d'évaluation de l'appel à projet. Dans le cadre de son activité d'animation des communautés, Sciences Citoyennes a suivi les évolutions souhaitées par la Région et a apporté sa contribution dans la consolidation de certains documents et dans les nouvelles orientations définies par la Région en matière d'animation des communautés. Nous avons participé à la préparation et l'organisation du séminaire annuel du 17 octobre 2024. Après un 1er marché couvrant les activités d'accompagnement pour les années 2022-2024, un second marché a été conclu pour les années 2024-2026.

Partenariat avec le Conseil régional Pays de la Loire

Pendant plus d'un an, Sciences Citoyennes a accompagné le service Recherche du Conseil régional des Pays de la Loire pour envisager la mise en œuvre d'un partie de sa stratégie régionale Dialogue Sciences-Société[10] concernant spécifiquement l'appui aux pratiques de recherche participative (co-production des savoirs). Une des activités réalisées par l'association consistait à identifier des dispositifs existants ou ayant existé qui puissent inspirer la Région dans la conception de son action publique en faveur des projets de recherche participative sur son territoire. Ce travail a abouti à la rédaction d'un recueil composé de fiches courtes présentant 27 dispositifs.

Ce recueil n'a aucune ambition d'exhaustivité mais il a été pensé pour rassembler dans un document unique une diversité de dispositifs qui rendent possibles ou qui peuvent outiller les pratiques de recherche participative. Ce travail pourra être complété par toute initiative visant à donner accès et à rendre visible d'autres initiatives et dispositifs appuyant le développement des pratiques de recherche participative.

Avec l'accord du Conseil régional des Pays de la Loire, ce recueil de dispositifs de soutien aux pratiques de recherche participative[11] a pu être rendu public. Cette publication clôt le partenariat entre la Région Pays de la Loire et Sciences Citoyennes qui s'est traduit dans un premier temps par l'organisation d'un séminaire-atelier « Favoriser les pratiques de recherche participative en Pays de la Loire » organisé le 27 mars 2024 à Nantes. Cet atelier a rassemblé une quarantaine d'acteur·rices du territoire et

9. AMI Évaluation du dispositif expérimental CO^3, Co-Construction des Connaissances pour une transition écologique et solidaire : https://agir.ademe.fr/aides-financieres/aap/evaluation-du-dispositif-experimental-co3-co-construction-des-connaissances

10. https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/2023-03/Stratégie%20régionale%20sciences-société%202023-2028.pdf

11. https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2025/04/Recueil_RP_SC_PdL_21032025.pdf

avait pour objectif notamment :

- Identifier des structures intéressées par les pratiques de recherche participative ;
- Partager la définition des recherches participatives, entendues comme processus de « co-production des savoirs » ;
- Écouter les retours d'expérience des porteurs de projets, qu'ils soient issus de la recherche scientifique ou de la société civile ;
- Comprendre les déterminants de la réussite des projets de recherche participative.

Vous pouvez consulter le compte-rendu de cette journée à l'adresse suivante : https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/2025-03/Synthe%CC%80se%20ateliers%20recherches%20participatives_27%20mars%202024_Nantes.pdf

Après avoir fourni un certain nombre de recommandations à la Région Pays de la Loire, nous avons organisé un webinaire « Faire émerger un collectif de recherche participative ». L'objectif de ce webinaire, organisé le 10 janvier 2025[12], « était de partager des expériences, des pratiques, donner des clés et échanger autour de projets, pour in fine, favoriser le démarrage et le déploiement des recherches participatives. Trois binômes, composés de chercheurs et d'acteurs de la société civile, issus de 3 projets (OdySéYeu/OdySélles, SonoRezé et Reasols), ont partagé leurs expériences à cette occasion ».

L'intégralité du webinaire ainsi qu'un compte-rendu sont disponibles sur le site de la Région Pays de la Loire[13].

SAPS UPN

L'Université Paris-Nanterre (UPN), en collaboration avec La contemporaine et la MSH Mondes, a obtenu en avril 2022 le label « Science avec et pour la société » (SAPS) octroyé par le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche afin de renforcer les liens entre les communautés scientifiques de l'UPN et les acteurs et dynamiques de son territoire.

Depuis l'obtention du label SAPS, l'UPN a déjà engagé un certain nombre d'actions et de projets au sein des trois axes, telles qu'une cartographie des activités de recherche ou encore la mise en place d'une application « Plug in Labs » sur l'axe Observer, la poursuite de la collaboration avec The Conversation ou la mise en place de formations sur l'axe Rencontrer, et la création d'une chaire « Sciences avec la société pour le monde démocratique de demain » centrée sur la jeunesse et adossée à la Fondation UPN sur l'axe Partager.

C'est dans cette phase de déploiement des différentes actions envisagées dans le cadre de son label SAPS que l'UPN a amorcé des échanges avec l'association Sciences Citoyennes pour son expertise solide en matière de dispositifs renforçant le dialogue Sciences-Société.

L'objectif du partenariat qui a été noué sur 18 mois, de juin 2024 à fin 2025, est d'apporter un accompagnement plus spécifiquement orienté sur l'axe « Partager ». Il était prévu que Sciences Citoyennes mobilise ses connaissances relatives aux pratiques de recherche participative et aux enjeux inhérents en partageant les outils méthodologiques qu'elle a l'habitude de déployer. En outre, en s'appuyant également sur les travaux qu'elle a déjà menés sur les enjeux de participation des citoyen·nes aux orientations des politiques publiques, notamment des politiques scientifiques, cet accompagnement doit permettre de nourrir la réflexion menée par l'équipe SAPS de l'UPN sur la mise en œuvre concrète des actions inscrites dans son projet à travers la conception de dispositifs pertinents pour l'université, son territoire et les acteurs qui s'y trouvent.

Cet accompagnement porte sur 4 volets :

- Réalisation d'une étude de préfiguration relative à la création d'une Boutique des Sciences au sein de l'UPN ;
- Appui à la mise en place de la clinique de la participation « Jeunes et chercheur·e·s-pro », du « jeunes hub » et à leur articulation ;
- Appui à la montée en compétences relative à la fonction de tiers-veilleur en matière d'accompagnement à la recherche participative
- Contribution à l'évaluation de l'ensemble des actions menées par l'UPN dans le cadre du label SAPS

En 2024, nous avons surtout développé le premier volet. Cette action est développée dans la partie sur les Boutiques des Sciences.

Plaider auprès des institutions, des collectivités territoriales et des acteur·rices

Comme mentionné dans les propos ci-dessus, les quelques mécanismes mis en place par les institutions pour soutenir la participation en recherche ont créé une dynamique sur les enjeux de la recherche participative, rendant, à notre avis, le besoin de faire connaître l'analyse politique de Sciences Citoyennes d'autant plus nécessaire. En effet, comme tant d'autres propositions porteuses d'une alterna-

12. Même si ce webinaire s'est tenu en janvier 2025, il nous a semblé plus cohérent de l'insérer dans le rapport d'activité 2024 puisque l'essentiel de l'organisation a eu lieu en 2024.

13. https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/toute-lactu-de-ma-region/les-actualites/la-region-pays-de-la-loire-accompagne-les-demarches-de-recherche-participative

tive au capitalisme dominant, le risque d'instrumentalisation ou de récupération idéologique croît en même temps que leur développement. Outre de nombreuses réunions de travail avec des acteur·rices confirmé·es ou en devenir de la recherche participative, nous avons participé aux événements suivants, afin de présenter la recherche participative et ses enjeux :

- Intervention lors du module « Sciences participatives »[14] du Muséum national d'histoire naturelle (26/01) ;
- Intervention dans le cadre d'une table ronde lors du séminaire « S'engager dans un monde à au moins +1,5°C » organisé par Le Mouvement Associatif Auvergne-Rhône-Alpes (Roanne-42, 07/03) ;
- Intervention en visioconférence lors de la réunion de la communauté mixte de recherche « Droits humains, capacités, participation » animée par CapDroits (03/04) ;
- Participation et intervention lors de la conférence Archipel 2024[15] (Lyon, 15-17/04) ;
- Intervention en visioconférence lors de la séance n°7 du séminaire « Handicap & agents épisodiques de la recherche »[16] (03/04) ;
- Intervention dans le cadre du séminaire du Centre d'Alembert[17] (Université Paris-Saclay) (Orsay-91, 30/05) ;
- Intervention lors des Journées des savoirs engagés et reliés[18] (Lyon, 11/10) ;
- Intervention lors du colloque final de l'IFRIS et du LabEx SITES[19], session « Recherche participative » (Paris, 08/11).

Accompagner les acteurs : formations à la recherche participative

Partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA)

Après des premiers travaux communs fin 2023 lors d'un webinaire sur la recherche participative organisé dans le cadre de l'appel à projets CASDAR Co-Innovation du MASA, le partenariat s'est poursuivi en 2024. Sciences Citoyennes a conçu et animé une session de formation à l'évaluation des projets de recherche participative à destination des membres du jury d'évaluation co-Innovation. La formation s'est tenue le 26 avril 2024 et pourrait donner lieu à des suites.

Formation professionnelle continue « Recherche participative »

De nombreuses structures s'impliquent désormais dans des projets de recherche participative, ce qui rend nécessaire une montée en compétence pour leurs agents ou leurs membres, aussi bien au sein des universités, des organismes de recherche, des services de l'État, des collectivités territoriales, des associations, des structures de médiation scientifique que d'autres acteurs de la société civile.

Dans ce contexte le Cnam a pris l'initiative, en collaboration avec l'association Sciences Citoyennes, de créer la première formation certifiante sur les pratiques de recherche participative, en ouvrant un Certificat de spécialisation « Recherche participative » (certificat de niveau 7 et possibilité de prolongation en master).

Après de nombreuses réunions visant à élaborer le contenu pédagogique, le Certificat de spécialisation a été annoncé en mai 2024, pour une ouverture début 2025. Plus de cinquante personnes ont manifesté leur intérêt pour la formation. Une sélection est réalisée sur la base d'un dossier de candidature et sur la possibilité d'obtenir un financement.

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Mieux maîtriser les processus de production des connaissances et appréhender des modèles alternatifs, en interrogeant la diversité des savoirs ;
- Mieux maîtriser l'environnement, les dispositifs et les compétences nécessaires pour la pratique de la recherche participative ;
- Développer ses connaissances dans le domaine et enrichir ses expériences pour :
  - animer ou créer un projet de recherche participative
  - acquérir de nouvelles responsabilités au sein de son association, université, collectivités etc.
  - participer à l'élaboration de politiques publiques de recherche participative.

Pendant l'année de formation, les étudiant·es sont tenu·es de rédiger une note de validation de 15/20 pages basée sur une question que l'étudiant·e s'est posé·e dans son expérience professionnelle ou souhaiterait aborder pour enrichir sa réflexion. Ils·elles sont accompagné·es dans cette démarche lors des séances de tutorat.

18 étudiant·es ont démarré la formation le 23 janvier 2025. Un bilan sera fait sur cette première promotion en septembre, avec possiblement une reconduite de la formation sur les années suivantes.

14. https://formation.mnhn.fr/formations/sciences-participatives-2701
15. https://archipel.conf.citi-lab.fr/
16. https://u-paris.fr/la-personne-en-medecine/handicap-et-agents-epistemiques-de-la-recherche-etudier-ethos-epistemique-relations-sociales-et-conditions-materielles-de-production-de-la-recherche-dans-le-domaine-des-handicaps/
17. https://openagenda.com/fr/echosciences/events/seance-5-sengager-dans-la-co-production-de-savoir-partage-dexperiences
18. https://www.mouvement-ser.org/programme-2/
19. https://conferenceifris.univ-gustave-eiffel.fr/programme

Rencontres-Formations Recherches Participatives de l'INRAE

La formation aux pratiques de recherche participative (co-production des savoirs) est un enjeu essentiel pour l'association Sciences Citoyennes. C'est pourquoi, elle a collaboré tout au long de 2024 avec le Pôle Sciences en Société de l'INRAE pour concevoir une formation originale aux pratiques de recherche participative articulant deux rencontres de plusieurs jours et des webinaires.

La formation est ouverte aux agent·es de l'INRAE et aux associations qui mènent des projets de recherche participative avec des équipes de l'INRAE. La nouvelle forme de ces rencontres a permis de réunir les participant·es en présentiel en octobre 2024 et en mars 2025, à Angers. Ces rencontres sont complétées par des activités et des événements en ligne.

Expérimenter et analyser les modalités d'accompagnement à la recherche participative

L'adaptation de l'appellation «Tiers-veilleur» (issue initialement du programme de soutien à la recherche participative REPERE, du ministère de la Transition écologique), issue des travaux de Sciences Citoyennes avec la Fondation de France puis dans le cadre de CO^3, a été reprise dans différents dispositifs (appels Recherche participative de l'ANR, appels Recherche et société de la région Bretagne). Pour Sciences Citoyennes, le dispositif Tiers-veilleur vise deux objectifs spécifiques à la recherche participative :

- Sa raison d'être première est de favoriser une réelle co-construction des savoirs : le Tiers-veilleur serait alors « l'huile dans les rouages » de la collaboration, un « expert » de la recherche participative et un regard tiers qui peut apporter de la réflexivité au collectif ;
- Le deuxième objectif est de participer à l'institutionnalisation de la recherche participative. Pour cela, le Tiers-veilleur permettrait de mieux capitaliser sur les expériences diverses de recherche participative en créant du lien entre les communautés de projets et de Tiers-veilleurs.

Afin de confronter analyse théorique et mise en œuvre pratique, Sciences Citoyennes expérimente elle-même ce dispositif depuis quelques années. En 2024, elle a été associée en tant que Tiers-veilleur au projet ColCopEa et au projet Reasols.

Tiers-veilleur au sein du projet Reasols

Sciences Citoyennes accompagne également le projet de recherche participative Reasols, qui implique une organisation à but non lucratif et deux chercheurs en sociologie et anthropologie des savoirs et de l'expertise. Ce projet étudie comment les associations, les autorités locales et les experts impliqués dans la « réanimation » des sols urbains traitent les questions de (dé)contamination des sols. Le projet se concentre sur la ville d'Aubervilliers, en banlieue de l'agglomération parisienne, où de profondes vulnérabilités socio-économiques s'entrecroisent avec une contamination des sols à grande échelle héritée d'activités industrielles passées.

Nous avons participé aux réunions du comité de pilotage au cours de l'année 2024 et préparé un entretien en focus group. Celui-ci s'est tenu en mai avec les partenaires du projet accompagné.

Un outil en construction : les « fiches Tiers-veilleur·ses »

Le projet de recherche participative Resp'haies (2019-2023) nous avait permis d'éprouver notre capacité à accomplir les missions d'un·e Tiers-veilleur·euse, mais en tant que partenaire du projet et non comme réel·le tiers. En effet, de manière concertée avec nos partenaires, il s'agit pour nous de pouvoir aussi bénéficier d'un espace de réflexivité à propos de ces missions et de la place d'un Tiers-veilleur au sein d'un collectif de recherche.

Ce travail d'équilibriste nous a permis d'élaborer ce que nous avons désigné par le terme « fiche Tiers-veilleur·ses » et dont nous avons publié une version préliminaire comme livrable de ce projet. Elles sont autant destinées à des Tiers-veilleur·ses qu'à des coordinateur·ices de projets de recherche participative, même si à ce stade, selon les premiers retours qui nous ont été faits, il semble nécessaire de spécifier ce qui s'adresse plutôt aux Tiers-veilleur·euses ou plutôt au porteur·ses de projet.

Il est vite apparu que cet objet était évolutif par nature puisque le rôle, lui-même, repose sur des méthodes agiles et des capacités d'observation autant qu'empathiques, et donc d'adaptation. Aussi, un outil prescriptif aurait été hors de propos. Nous avons donc proposé ces fiches suivant un plan commun :

1. Définition des enjeux – Questions à se poser ;
2. Risques et écueils à éviter ;
3. Moyens nécessaires ;
4. Modalités de réalisation ;
5. Résultats attendus ;
6. Durée ;
7. Ressources supplémentaires.

Notre intention était de surtout proposer des questionnements et des repères, et non des recettes éprouvées – en existe-t-il ? – pour les différentes phases d'un projet de recherche participative (RP) :

1. Émergence d'un projet de RP ;
2. Engagement du projet de RP ;
3. Cadre interactionnel et processus d'apprentissage mutuel au sein du collectif de RP ;
4. Prolongation du collectif de recherche, valorisation des résultats et suites potentielles ;
5. Méthodologies d'accompagnement d'un projet de recherche participative.

Du fait de leur nature évolutive, malgré la prise en compte d'avis de tiers-veilleur·ses, nous ne considérons pas qu'elles soient diffusables en l'état. Mais comme il semble illusoire d'espérer une version finale, il va nous falloir déterminer le moment où elles auront atteint un niveau de maturité suffisant pour leur publication, ainsi que le format qui permettra leur évolution.

Une communauté de Tiers-Veilleur·ses en émergence

Pour rappel, Sciences Citoyennes œuvre depuis plus de 10 ans à la réflexion sur le rôle de Tiers-veilleur·se à la suite de l'émergence de cette fonction dans le programme REPERE du ministère de l'Écologie (2009-2014). Sciences Citoyennes a constitué un conseil scientifique, de 2017 à 2019, autour du projet « La·le Tiers-veilleur·euse, un acteur de la recherche participative », dont les missions étaient de discuter et valider ce type de dispositif d'accompagnement, de suivre et discuter les activités de recherche participative bénéficiant d'un tel accompagnement, à partir notamment des retours d'expériences effectués par les Tiers-veilleur·ses, d'analyser ces éléments et ceux d'autres expériences pour élaborer et valider un guide méthodologique et d'établir des recommandations pour les bailleurs, les chercheurs et leurs institutions, ainsi que pour les organisations de la société civile. Sciences Citoyennes a dans ce cadre, organisé plusieurs rencontres en 2018 et 2019 pour travailler ce concept avant de publier un rapport sur l'accompagnement de la recherche participative en 2020. Par ailleurs, Sciences Citoyennes a mené des expérimentations au sein des projets Fondation de France (2016-2019), au sein du projet Resp'haies en tant que tiers-veilleur mais aussi partenaire (2019-2022), en accompagnement en tant que Tiers-veilleur des projets ColCopEA et REASOLS (voir plus haut) et a accompagné des tiers-veilleurs dans le dispositif CO^3 (2018-2024).

Ces activités ont fait systématiquement apparaître le besoin d'échanges entre Tiers-veilleur·ses autour de ce concept mouvent et difficile à stabiliser tant il dépend du contexte et des acteurs rassemblés. Aussi, nous avons organisé, le 15 février 2024, avec la Boutique des Sciences de l'Université Lumière Lyon 2 et l'École de la Médiation, une rencontre des Tiers-veilleur·ses recruté·es dans par les porteurs·ses des projets sélectionnés par le première appel de l'ANR Sciences avec et pour la société-Recherches participatives. Cette rencontre professionnelle a permis de comparer les statuts de chacun·e dans leurs projets, leurs missions, les marges de manœuvre, leurs méthodes, leurs difficultés et leurs questionnements. Une fois de plus a été exprimé le souhait de faire communauté, ce qui sans moyens dédiés est impossible à animer et, sans animation, très complexe à développer. Nous avons cependant pu organiser deux réunions de travail ; une première, le 12 avril, pour restituer et prolonger les échanges du 15 février et une deuxième, le 13 mai, pour approfondir un premier travail d'arpentage critique de nos fiches Tiers-veilleurs. L'enjeu reste de trouver un soutien financier permettant d'animer cette communauté nouvellement créée mais malheureusement encore peu mobilisée. Une nouvelle rencontre, suite de celle du 15 février, est programmée en 2025, peu avant que les projets de l'appel ANR arrivent à leur terme. L'objectif est une fois de plus de mutualiser les retours d'expérience des Tiers-veilleur·ses. Il est espéré que le partenariat avec la Boutique des Sciences de l'Université Lumière Lyon 2 et l'École de la Médiation soit soutenu par le recrutement d'une personne en alternance dans le but d'aider à l'animation de cette communauté et à la « finalisation » puis la publication des « fiches Tiers-veilleur·ses » mentionnées plus haut.

Poursuivre la réflexion sur les pratiques de recherche participative

Comme en témoigne la charte du Réseau francophone des Boutiques des Sciences[20] (BdS), élaborée en 2023, la co-construction des connaissances est devenue pour ses membres un enjeu majeur, ce qui n'était pas le cas lors de sa réémergence en France il y a vingt ans. Or, la quasi-totalité des BdS sont installées dans des universités ou des établissements rattachés à des universités pour lesquels ce type de pratiques de recherche est encore déprécié. Aussi, après un premier chantier démarré en 2020 sur la question de l'impact des activités menées avec l'accompagnement d'une BdS et de l'impact de ces interfaces, la BdS de l'Université de Lausanne (Unil) a souhaité mobiliser les membres du réseau sur la question des enjeux pratiques de l'évaluation de la recherche. Sciences Citoyennes a donc mené, en mars 2024, une série de webinaires préparatoires en mobilisant des membres du réseau francophone mais aussi du réseau international des BdS et a co-organisé un séminaire international intitulé « Évaluer pour faire compter », les 4 et 5 juin 2024, à Lausanne et en visioconférence. Ce séminaire a réuni à parts égales des membres du réseau francophone des BdS et des praticien·nes de la recherche participative ou de co-recherches, ainsi que de

20. https://boutiquedessciences.net/wp-content/uploads/2023/12/charte-du-reseau-francophone-BdS-13-fevrier-2023.pdf

la recherche partenariale. La première journée a permis d'explorer les enjeux de l'évaluation interne (évaluer pour comprendre, apprendre et transformer nos pratiques et/ou nos dispositifs (process, méthodes, accompagnement, gouvernance)) et de l'évaluation à visée externe (évaluer pour valoriser nos pratiques et/ou nos dispositifs (auprès de la communauté académique et de la société civile, au niveau institutionnel et politique)). Le lendemain, des ateliers ont permis de réfléchir sur les méthodes pour mesurer et valoriser les impacts de la recherche participative.

Rendez-vous est pris les 5 et 6 juin 2025, de nouveau à Lausanne, avec la conférence internationale CitSciHelvetia'25[21], sous-titrée « Les sciences citoyennes en action. Collaboration(s) entre la société civile et les milieux académiques ». Elle permettra d'approfondir et d'élargir ces réflexions. Sciences Citoyennes y contribue à la fois comme membre du comité de conférence et dans l'animation d'un atelier sur « L'intérêt des Boutiques des Sciences pour les acteurs du territoire ».

Afin de pouvoir faire connaître les travaux que Sciences Citoyennes mène en matière de recherche participative, l'association a également collaboré avec de nombreux réseaux au cours de cette année 2024. On pourra citer en particulier le réseau REIUNIS[22], le réseau Wresinski[23] (ATD Quart Monde), le groupe d'intérêt scientifique (GIS) Démocratie et participation (Journées sur la portée scientifique et politique des sciences et recherches participatives[24]), the Openlab Brussels[25], le collectif interassociatif TRT-5 (Forum « Participer à la recherche : toute une science ! »[26]).

Boutiques des Sciences

Développement des Boutiques des Sciences françaises

La dynamique « Sciences avec et pour la société » (SAPS), consécutive à l'adoption de la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche, s'est encore renforcée, notamment du fait de l'augmentation du nombre d'universités lauréates du label du même nom et qui se sont constituées en réseau SAPS. La conséquence immédiate a été l'augmentation des sollicitations dont Sciences Citoyennes a fait l'objet. Ainsi nous avons été sollicité par des chercheur·ses de l'Université Gustave Eiffel, de Grenoble, de Perpignan, du Havre, de Rennes et du PPR autonomie qui envisagent de créer une BdS. Notre première action est de leur proposer de rejoindre le réseau francophone et de leur présenter les différentes formes d'accompagnement que nous et le réseau pouvons proposer.

Plusieurs de ces échanges ont débouché sur la formalisation d'un accompagnement pour la préfiguration d'une BdS ou d'un dispositif analogue (Université Paris-Nanterre, PPR Autonomie). La taille de l'équipe rend difficile l'accompagnement de projets supplémentaires, donc les réponses aux sollicitations dépendent de la charge de travail du moment.

En début d'année, nous avons poursuivi notre travail de préfiguration d'une BdS portée par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Centre-Val de Loire, par l'analyse des questionnaires envoyés aux personnels de la recherche et aux étudiant·es. Nous avons ensuite mis ce projet en pause, le temps de connaître les résultats de la candidature conjointes de l'Université de Tours, de l'Université d'Orléans et l'INSA Centre-Val de Loire au 3e appel à projets SAPS du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'orientation choisie par les tutelles de la MSH, dans le cadre de ce label.

Nous avons par ailleurs participé à la réunion de préparation du nouveau règlement intérieur de la BdS de Lille, mais avons dû modifier notre investissement dans le Conseil scientifique d'orientation, en faisant appel à une bénévole, les forces salariées n'étant plus suffisantes.

Notre travail de préfiguration de la Boutique des Sciences de l'Université Paris-Nanterre (UPN) a démarré, quant à lui, en mai 2024, avec une série de questionnaires à destination des personnels de la recherche et à destination des étudiant·es de l'UPN, ainsi qu'une grille d'entretien semi-directif à destination d'associations et de collectivités territoriales connectées à l'université. Des entretiens complémentaires avec les «fonctions supports» de l'UPN (DRED, Direction MSH Mondes, VP chargée de la recherche et VP délégué à la recherche, Direction Fondation UPN) ont complété cette phase d'enquête. Nous avons présenté l'analyse des questionnaires et des entretiens lors d'une réunion interne à l'UPN le 4 novembre puis lors d'une rencontre publique le 27 novembre, au cours de laquelle nous avions programmé les interventions de représentants des BdS de Wageningen (Pays-Bas), Lyon, Lille et Toulouse. Ces rencontres ont été suivies de réunion avec les VP recherche de l'UPN, le laboratoire LAVUE et l'association la Cabane pour discuter des articulations possibles avec le projet de BdS, en rappelant que la création de cette BdS n'est qu'une des composantes du partenariat et que les contributions des acteurs de l'UPN peuvent être mobilisables sur d'autres volets que la création de la BdS (voir plus haut).

21. https://www.citscihelvetia.ch/fr/conference-2025
22. https://reiunis.org/
23. https://www.atd-quartmonde.fr/les-reseaux-wresinski-au-coeur-de-la-societe/
24. https://www.participation-et-democratie.fr/je-quelle-portee-scientifique-et-politique-des-sciences-et-recherches-participatives
25. https://www.dropbox.com/scl/fi/1wulv985jpuv5evodbs0f/OpenLab_CKTPR.pdf?rlkey=y6hnoz8ahadaqt2vgkt523r0t&e=3&dl=0
26. https://www.trt-5.org/lancement-des-inscriptions-au-forum-du-trt-5-chv-participer-a-la-recherche-toute-une-science/

Réseau francophone des Boutiques des Sciences

Le réseau francophone s'est donc considérablement étoffé avec notamment l'arrivée de nouveaux membres français portés par le label SAPS. Il regroupe maintenant 45 organisations de 17 pays répartis sur 3 continents.

La dynamique observée en 2023 s'est amplifiée en 2024 et va très certainement encore se renforcer en 2025 puisque nous sommes parvenus à obtenir le soutien de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) pour le développement du réseau. Le consortium impliqué formellement dans ce programme de soutien est piloté par l'Université Bretagne Sud (UBS) et constitué des membres suivants : Université libre de Bruxelles (ULB), Université de Lausanne (Unil), Université du Québec à Montréal (UQAM), Université Lumière Lyon 2, Université de Lille, Université Tunis el Manar (BDS institut Pasteur Tunis), Université de Yaoundé I, Institut Universitaire de Formation des Cadres (INUFOCAD) à Haiti, MSH Sud au travers de sa Boutique des Sciences, Trait d'Union, BdS Siabanni de Parakou au Bénin et donc Sciences Citoyennes.

Si ce soutien reste encore modeste au regard des besoins d'animation (25 000€ sur 15 mois, de septembre 2024 à décembre 2025, dont 3 mois de préparation), il est prévu qu'il nous permette d'intensifier nos efforts sur les actions suivantes :

1. Structuration du réseau : annuaire en ligne des membres du réseau (actuellement, il se limite à une feuille de tableur) ; plan de développement à moyen terme;
2. Regroupement des ressources : centre ressources en ligne avec moteur de recherche multi-entrées;
3. Formation : ateliers / webinaires;
4. Mutualisation et échanges de pratiques : missions Sud-Nord, conférence CitSciHelvetia'25 et forum final;
5. Communication : site web rénové (des pages individuelles pour les membres ont déjà été ajoutées), logo, plaquette, plan de communication (la charte a été traduite en anglais en prévision de la conférence LK10).

Le réseau a par ailleurs été invité à présenter ses activités et celles de ses membres lors d'une réunion de France Université (réunissant des présidences d'universités) et lors du congrès de l'association des villes universitaires de France (AVUF) à Poitiers le 16/10, pour lequel nous avons réalisé un clip-vidéo.

Notons aussi différentes réunions de réflexion sur réseau sur les besoins, questions, difficultés des projets en cours ou en devenir (5 mars), sur l'évaluation de l'impact (21, 26 et 29 mars), sur le bilan du stage de Fiona Meneghin dont le rapport portait sur « Les boutiques des sciences en Afrique francophone : Un outil de démocratisation des savoirs au service du développement territorial ? »

Notons enfin que, même si ce n'est pas strictement dans le cadre des activités du réseau francophone, Sciences Citoyennes a participé à un atelier d'instruction de la demande sociale sur la question du logement organisé par la Boutique des Sciences de l'Université libre de Bruxelles (ULB) qui a inspiré le projet en partenariat avec le Parc de Branféré et la Fondation de France (voir plus haut) et est intervenue sur la recherche participative et les BdS pour la journée de rentrée de la BdS de l'Université Libre de Bruxelles.

Réseau international des Boutiques des Sciences – Living Knowledge

Du 26 au 28 juin 2024, s'est tenue la 10e conférence Living Knowledge, du réseau du même nom. Elle était organisée cette année par nos partenaires de Girona. Comme à l'accoutumée, nous étions membres du comité d'organisation avec pour missions de contribuer à l'élaboration du programme et d'évaluer une partie des propositions de présentations ou d'ateliers ou de posters soumis. Le succès de cette conférence a cette fois encore été au rendez-vous avec plusieurs centaines de participant·es de tous les continents.

En plus de la co-organisation et de la co-animation d'un atelier du réseau francophone, nous avons organisé une session intitulée « A touch of direct democracy through collective citizen action » et avons profité de ce rassemblement pour reprendre contact avec des collègues polonais, hongrois et italiens pour notre projet sur « recherche et autoritarismes ».

Le Book of abstracts est disponible sur le site de la conférence : https://livingknowledge.org/wp-content/uploads/2024/07/Book-of-Abstracts.pdf

La onzième édition aura lieu à Gdansk en Pologne en juin 2026.

Se mobiliser avec la société civile

Sciences-Sociétés-Démocratie

Autoritarismes

Syndémie

Mouvement pour des Savoirs Engagés et Reliés (MSER)

Sciences-Sociétés-Démocratie

Pour l'année 2024, le programme Sciences-Sociétés-Démocratie a d'une part poursuivi ses travaux engagés en 2023 sur le volet « expertise et décision publique », avec un focus sur le cas des élu·es locaux·ales et d'autre part fait l'objet de réflexion quant aux activités à mettre en œuvre au-delà de 2024.

Sur ce volet, démarré en 2022 et précisé en 2023, en plus du déploiement de notre feuille de route, le soutien de la Fondation Charpak nous a également offert l'opportunité de participer au Living Lab « L'esprit des Sciences » qu'elle porte et nourrit, et ainsi de pouvoir confronter nos travaux et positions aux regards d'acteurs avec lesquels nous avons moins l'habitude de travailler (élu·es locaux, médiateur·rices de l'action publique…). Concernant notre feuille de route, nous avons effectué douze entretiens supplémentaires (Nicolas Leblanc, Gilbert Hangard, Dany Neveu, Jérôme Santolini, Éric Grasset, Cédric Larrieu, Michel Labrousse, Matthieu Sanchez, Jean-Yves Pineau, Sabine Girard, Jo Spiegel et Nils Ferrand) avec des acteurs impliqués dans les questions de mobilisation de l'expertise et de participation citoyenne dans la décision publique. Ceux-ci, ainsi que d'autres entretiens effectués les années antérieures, feront l'objet d'un cycle de publication de synthèses augmentées d'éléments biographiques et bibliographiques en 2025. Le contenu recueilli nous a permis de programmer quatre tables-rondes en septembre 2024 sur les thèmes :

- La difficile prise de décision sur des sujets controversés ;
- L'intérêt et les conditions d'une expertise plurielle ;
- Co-construire la décision : quelles coopérations possibles entre les territoires et le monde de la recherche ?
- L'institutionnalisation de la place des citoyennes et citoyens dans la prise de décision à travers différents dispositifs.

Les vidéos des interventions sont disponibles sur le site SSD : https://sciences-societes-democratie.org/programme-expertise-et-decision-publique-4-23-septembre-2024/

L'étape suivante, l'organisation d'un atelier-scénario avant l'élaboration d'un guide visant à outiller les élu·es locaux·ales qui ressentent le besoin d'utiliser l'expertise dans leurs décisions.

Concernant le devenir du programme SSD, après avoir fait le constat que ce qui limitait le plus nos avancées était le D de notre acronyme, la démocratie, nous avons décidé d'intégrer la dynamique en émergence dans notre association autour de la place des sciences dans les différentes formes d'autoritarismes, qu'elles les nourrissent, permettent de les comprendre ou de les freiner, mais aussi dans les formes d'autoritarismes qu'elles subissent (voir la section suivante).

Autoritarismes

Les journées d'automne de la fin 2023 avaient conduit l'association à s'interroger sur son rôle éventuel face à la montée des autoritarismes – la situation entre-temps s'est très largement aggravée. Il avait été convenu de démarrer notre travail de réflexion par la rédaction d'un texte de positionnement et d'organiser un débat avec nos adhérent·es avec l'intervention de personnes ressources pour nous aider à mieux cadrer la problématique. Le texte, utilisé pour présenter ce débat est disponible sur notre site : https://sciencescitoyennes.org/debat-la-recherche-face-a-la-montee-des-autoritarismes-le-14-mars-2024-a-18h30/.

Il se ponctuait par les trois questions suivantes :

- Quelles sont les responsabilités spécifiques de la recherche face à la montée des autoritarismes ?
- Comment réagit le monde de la recherche face à ces responsabilités ?
- Au niveau de la recherche, quelles pistes d'action et quels partenariats seraient pertinents ?

Afin de nous accompagner dans notre exploration, nous avons invité à intervenir Alain Lipietz, économiste et conseiller territorial EELV, Jan Robert Suesser, de la LDH, Jean-Baptiste Jobard, du Collectif des Associations Citoyennes et de l'Observatoire des libertés associatives et Ksenia Ermoshina, chargée de recherche CNRS. Le contenu audio du débat est consultable sur notre chaîne YouTube : https://youtu.be/heYho8tQmmM

L'étape suivante a consisté à affiner notre texte de positionnement et à proposer une feuille de route au Conseil d'administration ainsi qu'à l'Assemblée générale avec comme principe directeur de chercher au préalable des ressources supplémentaires pour permettre d'engager un travail sérieux sur le sujet. Deux axes ont ainsi été proposés et votés par l'AG :

- Initier un travail de recherche participative avec des spécialistes de ces questions pour aborder les sujets suivants : contributions de la recherche sur la montée des autoritarismes, comment la recherche peut lutter contre, travail de sociologie du monde de la recherche, orientation et financement des programmes de recherche par les institutions ;

- Mettre en place une plateforme inter-organisation d'échanges et de mobilisations entre acteurs du monde de la recherche et mouvements sociaux dans le prolongement des programme Sciences-Sociétés-Démocratie (SSD), Droits et Mouvements Sociaux (DMS), Droits, Démocratie et Libertés (DDL), les 2 derniers découlant de SSD. Les objectifs pour cette plateforme étaient les suivants :
- Rassembler des organisations et acteurs et actrices du monde de la recherche dans une dynamique commune (voir rubrique maillage et partenaires plus bas) ;
- Échanger sur les meilleures tactiques à développer pour tisser une alliance entre recherche et mouvements sociaux pour lutter contre les autoritarismes ;
- Documenter et diffuser les ressources pertinentes (rassembler l'information et les ressources et les maintenir), en profitant des travaux menés par le collectif DMS et L.A Coalition ;
- Dépasser le constat en développant des synergies d'action mais en proposant également nos propres modalités d'action, mobilisations (notamment à destination ou avec le monde politique…), des formes d'outillages d'acteurs et actrices du monde de la recherche et des mouvements sociaux, etc.

En parallèle, nous avons participé et suivi différents travaux sur ces questions au niveau national et international. Puis sont arrivés les résultats des élections législatives du 9 juin 2024 qui nous ont conduits pour la première fois à nous exprimer directement et clairement contre l'extrême-droite : https://sciencescitoyennes.org/sciences-citoyennes-rejoint-le-front-contre-lextreme-droite/

Nous avons ensuite construit une proposition de projet de recherche émergent en réponse à l'appel à projets ANR recherche participative 2 (2e édition), « Le rapport sciences et société entre montée de l'autoritarisme et approfondissement de la démocratie » avec Jean-Louis Laville et Marie-Catherine Henry, côté recherche (Laboratoire Histoire des technosciences en société (HT2S) du Cnam). Malheureusement, ce projet n'a pas été sélectionné. Nous chercherons en 2025 d'autres pistes de financement, notamment au niveau de l'Union européenne.

Syndémie

Pour rappel, en 2022 un projet de Conseil citoyen en pandémie a émergé du Groupe de travail Syndémie de l'association. L'idée de ce dispostif était d'être mis en place en urgence dès l'apparition d'une nouvelle maladie infectieuse préoccupante pour la santé publique. Ce nouveau processus, renommé Conseil citoyen en crises sanitaires et environnementales, est une déclinaison des Conventions citoyennes : plus simple, et donc moins cher et aux résultats plus rapides, il cherche à répondre aux situations locales de crises sanitaires ou environnementales perceptibles. Le protocole demandait à être testé dans un projet pilote, afin de l'évaluer, de l'améliorer et de le rendre opérationnel en vue d'une prochaine crise. Le défi de préparation à une prochaine épidémie par des défenses démocratiques efficaces est particulièrement mobilisateur. Aussi l'association Sciences Citoyennes, a proposé en septembre 2023 de s'associer à plusieurs laboratoires de recherche et à la MSH-SUD de Montpellier pour réaliser une expérimentation ex ante/hors crise, dans un contexte de risque sanitaire réel en Occitanie. En lien avec le Groupe de réflexion « Écologie de la santé » promu par la ville de Montpellier, la Métropole et Med Vallée, réseau ouvert incluant toutes les institutions de recherche du territoire, le projet propose un modèle méthodologique d'intégration des avis des citoyen·nes aux réflexions et aux décisions futures. Un projet pilote d'expérimentation pratique des conseils citoyens en crise (CONCISE) ex ante/avant une épidémie, a été soumis à l'AAP « Pour une approche transversale et intégrée des questions et enjeux socio-environnementaux de la MSH SUD » avec un co-financement par AAP « Projets innovants défi clé régional RIVOC (Risques infectieux et vecteurs Occitanie) RIVOC » sur une thématique concrète de santé publique qui concerne la région Occitanie et la métropole montpelliéraine : la prévention et la gestion des risques vectoriels liés aux moustiques. Les deux AAP ont retenu le projet CONCISE.

L'année 2024 a été l'occasion de rassembler les différents acteur·rices, et d'impliquer plusieurs communes de la métropole montpelliéraine dans l'expérimentation. Une étudiante en master, Sandra Benoni, a également rejoint le projet dans le cadre d'un stage de master. Aujourd'hui, on peut résumer ce projet de la manière suivante : « Le projet CONCISE associe citoyen·nes, chercheur·ses et élu·es de la métropole autour de la première expérimentation de Conseil Citoyen en gestion de crises sanitaires et environnementales. Porté par un groupe de chercheur·ses associé avec la Maison des Sciences de l'Homme Sud (MSH-SUD) et l'association Sciences Citoyennes, ce dispositif de démocratie participative vise à prévenir et gérer les risques de maladies transmises par les moustiques, sur le territoire de la Métropole de Montpellier, en 2025. Trois communes ont accepté d'accueillir l'expérimentation : Murviel-lès-Montpellier, Prades-le-Lez et Villeneuve-lès-Maguelone. Des habitant·es des communes d'accueil tiré·es au sort et des habitant·es de la métropole ayant répondu à l'appel à candidature, composeront un panel de 20 personnes. Après plusieurs séances d'information sur les enjeux, le

panel délibérera et donnera un avis pour aider les pouvoirs publics dans la gestion préventive des épidémies liées aux moustiques »[27]. Les citoyen·nes devront répondre à la question suivante : « Face à un risque d'épidémies transmises par les moustiques, qu'attendez-vous de votre commune et des pouvoirs publics ».

Le groupe de travail « Syndémie » est consulté régulièrement pour nourrir les réflexions inhérentes au projet. L'année 2025 sera l'année du grand saut pour l'ensemble des acteur·rices de CONCISE. En effet, ce sera l'année du passage de la théorie à la pratique, de la confrontation à la réalité, notamment pour le recrutement du panel et la construction du programme de formations et des échanges qui conduiront à l'expérimentation *in situ*.

Mouvement pour des Savoirs Engagés et Reliés (MSER)

En 2023, le Mouvement pour des Savoirs Engagés et Reliés (MSER) s'est donné plusieurs objectifs de différents ordres :

- de semer le doute ;
- d'accueillir les dissonants ;
- de relier et se relier ;
- de former et dé-former les collectifs ;
- d'ouvrir les savoirs ;
- de soutenir les luttes ;
- de ré-jouir.

Au cours de l'année 2024, l'énergie des partenaires du Mouvement pour des savoirs engagés et reliés (MSER) s'est essentiellement focalisée sur l'ambition de relier et de se relier, via l'organisation des 2e Journées des Savoirs Engagés et Reliés (JESER2). Dans un premier temps, l'intention était d'unifier différents rendez-vous se tenant à des périodes proches et rassemblant des acteur·rices similaires, comme le colloque Archipel, les rencontres des sciences de la durabilité organisé par FutureEarth, les rencontres entre les différents Atécopol, etc. Des discussions avancées se sont tenues en particulier avec FutureEarth pour organiser un événement conjoint, ce à quoi nous avons renoncé en début 2024, constatant une difficile convergence sur le positionnement et le format dudit événement.

Pour les JESER2, des formules ont été conservées à l'identique des 1res journées, comme la tenue de Bourse aux activités, des temps qui permettent à chacun·e des participant·es de proposer, possiblement le jour même, un atelier, qui se tient dès lors qu'un nombre suffisant de participant·es se déclarent intéressé·es. Ces moments de rencontres en nombre restreint ont été plébiscités. Ils ont alterné avec des formats plus classiques, en plénière, où la parole a été donné à différent·es acteur·es associatifs et académiques, dans un échange entre deux mondes qui souhaitent chacun·e travailler davantage ensemble. Plus conventionnels, ces temps ont donné lieu à d'intéressants et parfois animés échanges. De l'avis général, leur format reste néanmoins à faire évoluer, pour tendre à plus de participation.

Les grands changements des JESER2 résidaient dans le format imposé par le choix des lieux. Ainsi beaucoup de participant·es aux JESER1 avaient fait connaître leur appréhension à l'idée de pénétrer dans des lieux universitaires prestigieux et leur souhait de poursuivre les rencontres sur des sites plus accessibles à tous·tes. Grâce aux liens tissés avec le syndicat Sud Recherche, les JESER2 se sont donc tenus à la Bourse du travail de Lyon, symbolisant ainsi l'engagement des membres du MSER à soutenir activement les luttes. Dans ces lieux peu adaptés à la participation (amphithéâtre figé, peu de salles accessibles) et à la restauration passive, les organisateur·rices du JESER2 ont inventé un autre format. Ainsi, les moments les plus inoubliables des JESER2 se sont passés sur la place publique, comme la place Guichard entièrement dédiée aux savoirs engagés et reliés durant ces journées, ou les rues de Lyon, pour une fausse manifestation de soutien aux scandaleuses propositions du ministre de la Recherche alors en place, M. Patrick Hetzel.

Cet événement qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes sur trois jours n'a donc pas été qu'un forum ou une conférence parmi d'autres. Il a également été l'occasion de mettre en application les principes théoriques de participation et de low-tech (les repas étaient réalisés sur site, sans électricité, ni gaz), l'organisation de débats ou de happening sur la place publique. L'événement dans son ensemble a fait l'objet d'un reportage dans le journal Le Monde (https://www.lemonde.fr/sciences/article/2024/10/22/a-lyon-scientifiques-et-citoyens-partagent-leurs-savoirs_6357955_1650684.html), une autre manière de montrer que les idées défendues par le MSER – et par Sciences Citoyennes – ont leur place dans le débat public, afin d'agréger les mouvements émanant de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire

À noter que pour poursuivre cette dynamique, un soutien financier a été obtenu par le Fond de développement de la vie associative, pour les années 2024, 2025 et 2026. Dans ce projet, nommé OSER pour Observatoire des Savoirs Engagés et Reliés, le MSER va multiplier les événements locaux visant à favoriser la rencontre entre le monde associatif et le monde de la recherche, ainsi que l'émergence

27. https://www.mshsud.org/projets/concise/

de nouvelles modalités de production et transmission des savoirs utiles dans le contexte de crises globales. Ce projet comporte un important volet de recherche et d'analyse sur ces conditions d'émergence et de diffusion des savoirs engagés et reliés. Le premier événement en lien avec ce projet se tiendra à Bordeaux, au sein de l'Université des Mouvements Sociaux et des Solidarités, en août 2025.

Informer et convaincre

Sites web et bulletins d'information

Réseaux sociaux

Outils et services numériques

Brochure de présentation de l'association

Sites web et bulletins d'information

Les sites web développés et maintenus par Sciences Citoyennes

Nous avons souvent parlé des nombreux sites web que nous avons développés et que nous maintenons. Nous voulions cette année vous en montrer la diversité, car il ne s'agit pas de « copiés-collés » mais de développement spécifique dans chaque cas avec une charte graphique et des fonctionnalités qui leur sont propres. Voici donc les sites les plus actifs qui soutiennent notre activité :

- Le site principal, site vitrine de l'association : https://sciencescitoyennes.org

- Le site du projet Horizon-Terre : https://horizon-terre.org

- Le site pour le plaidoyer sur les Conventions citoyennes : https://pourdesconventionscitoyennes.org

- Le site du programme Sciences-Sociétés-Démocratie : https://sciences-societes-democratie.org

- Le site du réseau francophone des Boutiques des Sciences : https://boutiquedessciences.net

Nous intervenons sur d'autres sites, comme celui du Mouvement des Savoirs Engagés et Reliés (MSER), mais nous en partageons cette charge avec nos partenaires. Par

ailleurs, certains sites comme celui du festival Sciences en Bobines ou celui développé pour le cycle de colloques sur la recherche responsable ne sont plus actifs. Pour autant, nous devons malgré tout continuer à en assurer la maintenance.

Le chantier pour la refonte de notre site principal se poursuit mais nous nous heurtons à des difficultés multiples et à des « passages obligés » très chronophages. Aussi, contrairement à ce que nous avons pu écrire les années précédentes, nous n'allons pas formuler ce qui pourrait s'apparenter à un vœu pieux et nous serons ravis de vous annoncer quand il sera enfin opérationnel.

Bulletins d'information

Au cours de l'année 2024, nous avons diffusé quatre bulletins d'information. Cela peut sembler peu mais ils sont complétés par des invitations aux débats, aux webinaires et aux événements que nous organisons. Nous partons du principe que les messageries de chacun·e sont déjà passablement encombrées et nous invitons nos adhérent·es et sympathisant·es à consulter régulièrement notre site internet et les réseaux sociaux pour être au plus proche de l'actualité de l'association.

Réseaux sociaux

Grâce notamment à l'implication de nos volontaires du service civique et de notre alternante, nous avons pu continuer à diffuser nos idées et actions sur les réseaux sociaux. Notons que nous avons fait le choix, comme de nombreuses autres associations ou personnalités, d'arrêter de publier sur le réseau X suite aux prises de position et à l'implication de son propriétaire, Elon Musk, dans la campagne de Donald Trump. Nous avons alors investi les réseaux Bluesky et Mastodon. Notre nombre d'abonnés sur ces derniers reste confidentiel au moment où nous rédigeons ces lignes mais nous sommes convaincus que cet état de fait va évoluer significativement pendant l'année 2025.

Voici donc la liste et les liens vers les différents réseaux sociaux de Sciences Citoyennes :

- https://piaille.fr/@sciences_citoyennes (Mastodon)
- https://www.youtube.com/c/SciencesCitoyennes (YouTube)
- https://bsky.app/profile/sciencescitoyennes.bsky.social (Bluesky)
- https://www.linkedin.com/company/sciencescitoyennes (LinkedIn)
- https://www.instagram.com/sciencescitoyennes (Instagram)
- https://www.facebook.com/sciencescitoyennes (Facebook)

La plateforme YouTube nous sert essentiellement à relayer les webinaires et les conférences que nous organisons. Pour autant, nous avons pu l'utiliser à l'occasion de la 2e édition des JESER (voir plus tôt dans le présent rapport) pour diffuser une action-dérision Les Scientifiques en soumission déclarent leur flamme au gouvernement ! que nous vous invitons à visionner[28]. Ce type de format, plus court que ce que nous avons coutume de réaliser, sera d'ailleurs utilisé en 2025 dans le cadre de notre campagne de plaidoyer pour les Conventions citoyennes.

Les réseaux sociaux sont un moyen simple et rapide de mettre en lumière les actions et les productions de notre association. Aussi nous invitons nos adhérent·es et nos sympathisant·es à les relayer afin d'atteindre des publics auxquels nous n'avons pas facilement accès.

Outils et services numériques

Poursuivant l'objectif de décentraliser la maintenance des outils informatiques de l'association qui était jusque-là dans les mains d'un seul salarié, deux chantiers étaient programmés : d'une part l'appel à un professionnel pour l'hébergement et la maintenance de nos services (sites web et outils collaboratifs) et d'autre part la formation en interne de l'ensemble des membres de l'équipe pour renforcer leur autonomisation.

La migration de nos outils informatiques sur un serveur unique maintenu par Octopuce a été effectuée entre février et mars 2024 suivi d'une période de transition de quelques mois pour affiner certaines procédures et régler quelques bugs. Au passage, nous avons pu ajouter à nos outils BigBlueButton, un outil libre de visioconférence, certes moins robuste que Zoom que nous utilisons encore beaucoup, mais qui permet de faire sans coût supplémentaire jusqu'à 10 sessions de visioconférence en parallèle et surtout dont les conditions d'utilisation sont plus satisfaisantes. Nous n'avons en effet pas de contrôle sur ce qui passe sur les serveurs de Zoom.

Il reste à rationaliser l'enregistrement de nos nombreux noms de domaines (11 à ce jour) qui pour le moment étaient répartis entre Gandi, Infomaniak et OVH. Certains, devenus inutiles ont été abandonnés. Les autres au fur et à mesure qu'arrivent les dates de leur renouvellement seront basculés chez OVH. Ce transfert sera normalement finalisé en 2027. 4 noms de domaines restant enregistrés chez Gandi.

28. https://www.youtube.com/watch?v=ccxdWS0kVpY

Il était par ailleurs prévu que nos courriels et listes de diffusion restent hébergés par O2switch car le coût de leur migration et surtout de leur stockage est prohibitif. Cependant, nous avons connu d'importants problèmes de distribution de nos messages et avons décidé de tester une migration de nos listes vers Framagroupes. Nous y perdons la mention sciencescitoyennes.org dans les adresses des listes mais nous avons pu confirmer que la quasi-totalité des soucis que nous avions connus avec les listes offertes (en l'état et donc sans support) par O2switch, sont résolus. Nous poursuivrons donc cette migration progressivement en fonction des besoins car elle prend un peu de temps.

Concernant l'autonomisation de l'équipe, elle se déploie progressivement par l'élaboration de tutoriels pour certaines tâches qu'Octopuce ne nous propose pas (mises à jour des extensions de nos sites web, mises à jour de certains de nos services, paramétrage des outils numériques et des ordinateurs avant l'arrivée ou après le départ de membres de notre équipe, etc.). Un étudiant, en mission volontaire, a travaillé l'été 2024 à l'élaboration d'un tutoriel pour l'accueil et la sortie numérique des membres de l'équipe. Celui-ci sera testé par tous les membres en 2025. De manière globale, il est prévu que la phase d'autonomisation soit terminée en 2025.

Brochure de présentation de l'association

La brochure de présentation de l'association commençait à dater et, après plusieurs tentatives avortées, nous sommes en mesure de vous dire qu'elle sera disponible courant 2025 dans une version papier et dans une version numérique. Cela nous permettra d'agrémenter les stands, les « tables » lors des événements auxquels nous participons. Ce travail a été rendu possible grâce à l'investissement de nos volontaires du service civique et de notre alternante qui ont déjà pu utiliser une version « béta » lors de la COP4 Étudiante qui a eu lieu au début de l'année 2025. Il vous faudra attendre le prochain rapport d'activité pour en savoir plus mais les plus curieux d'entre vous auront déjà découvert de quoi il en retournait sur notre site ou dans le bulletin d'information d'avril 2025.

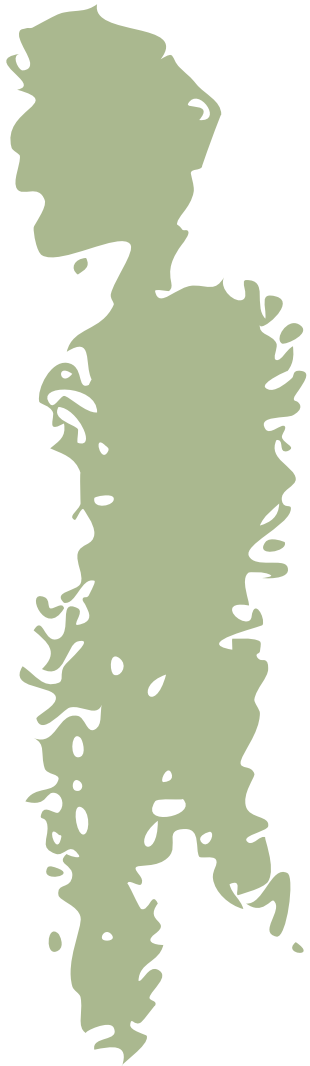

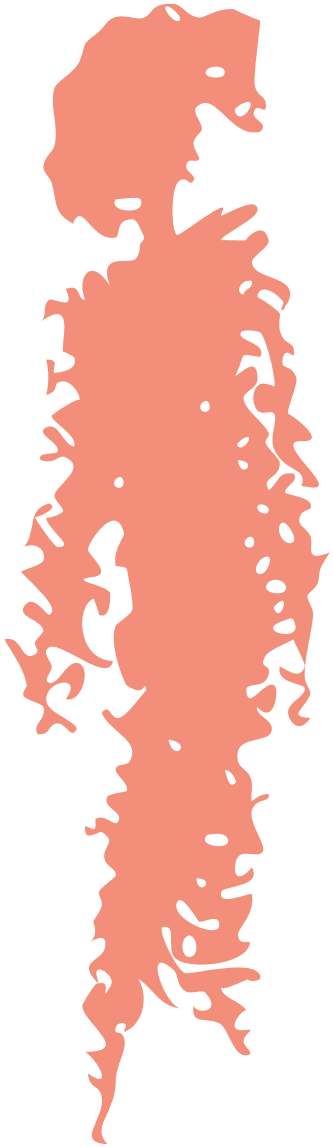

Animer l'association

Adhérent·es et donateur·ices

Équipe salariée

Adhérent·es et donateur·ices

- En 2024, l'association a testé une nouvelle formule pour son Assemblée Générale, qui s'est tenue pour la première fois à la Bergerie de Villarceaux, le 6 avril 2024. Ce format permet l'organisation d'ateliers complémentaires à l'AG et le resserrement des liens entre les présent·es (une vingtaine de personnes). Cependant la formule hybride a permis également la participation à distance de nombreux adhérent·es. Ainsi, les rapports ont été approuvés par une cinquantaine de votants, qui ont également désignés des nouveaux administrateur·ices, au nombre de 10. Parmi eux, 3 personnes n'avaient jamais été membres du CA, à savoir Fabienne Barataud, Anne-Marie Bégué-Simon, Marc Delepouve et Hugo Paris. En 2024, le CA était composé de 22 membres (7 femmes et 15 hommes). À la suite de l'AG, le CA nouvellement élu a désigné un bureau pour l'association, qui comprenait, en 2024, 8 membres, dont Isabelle Goldringer et Matthieu Latapy en tant que porte-paroles. Du fait des difficultés rencontrées au sein de l'équipe salariée (voir ci-dessous), le bureau a été réuni à un rythme bien supérieur aux années précédentes. Nous pouvons ici saluer la disponibilité et le sérieux avec lequel les membres du bureau ont assumé leur responsabilité d'employeurs. Le Conseil d'Administration s'est réuni à la fréquence habituelle au cours de l'année mais la tenue des débats adhérents a pâti de la situation difficile. Cependant, deux débats ont été organisés, le 1er février, sur « Intelligence artificielle et recherche sur le vivant » et le 14 mars, sur « La recherche face à la montée des autoritarismes ».
- À la même période, nous avons réuni quatre membres « historiques » de l'association, afin de conserver sur support vidéo la mémoire de la création de Sciences Citoyennes. Tourné avec du matériel professionnel, grâce à un adhérent lyonnais (merci Pierre Treille), les documents originaux attendent un·e monteur·se potentiel·le !

Équipe salariée

L'année 2024 a été pour le moins chaotique au sein de l'équipe salariée de l'association. Aux difficultés personnelles se sont ajoutées des difficultés professionnelles, à l'image de ce que de nombreux collectifs militants rencontrent, du fait de la pression grandissante exercée sur les équipes par les missions financées et de la « déprime des associations » décrite dans l'éditorial. Dans ce contexte, l'équipe salariée de 4 personnes a fonctionné en effectif réduit durant de nombreuses semaines, avec une charge de travail constante, comme en témoigne les paragraphes précédents. Nous avons accueilli lors de cette année une stagiaire, Zoé Bessard, dont les travaux se sont concentrés sur le projet Sciences-Sociétés-Démocratie, et trois volontaires en mission de service civique : Léa Harscoët (jusqu'en mai 2024), Nelly-Ambre Amilcar et Alexandre Baubec, jusqu'en février 2025. Il faut d'ailleurs noter que l'association a reçu une visite de la référente service civique en octobre 2024, dans le cadre du programme de contrôle de l'année 2024. À l'issue de ce contrôle, il est demandé à l'association que les activités proposées aux volontaires correspondent plus exactement à la mission agréée et de s'assurer que les volontaires soient davantage en contact avec le public. Suite à ce contrôle, l'agrément de l'association a été renouvelé pour trois nouvelles années, à notre grande satisfaction et espérons-le, celle des futurs volontaires, à l'image des témoignages enthousiastes de leurs prédécesseurs. Nous voulons ici adresser un remerciement chaleureux à ces formidables camarades.

Du fait de tensions apparues au sein de l'équipe à la fin du printemps 2024, une ancienne administratrice de l'association a prêté main forte au bureau de l'association pour une mission de médiation, visant à rendre compte au mieux, par le biais d'entretiens avec chacun des salarié·es, des difficultés rencontrées dans l'exercice de leur travail. Ce travail a été complété par des entretiens entre des membres du bureau et les salarié·es. À l'issue de ces enquêtes, qui ont abordé les conditions de travail en général, et plus spécifiquement l'évolution vers un renforcement du travail à distance, la gestion individuelle et collective du temps de travail, les revendications salariales, la charge de travail, la répartition des tâches et le mode de management, sont apparues des pratiques jugées adaptées pour la structure et certaines à faire évoluer, comme la prise en charge des activités administratives par exemple. Pour les salarié·es se retrouvant dans ces conclusions, des chantiers seront à mener au cours de l'année 2025.

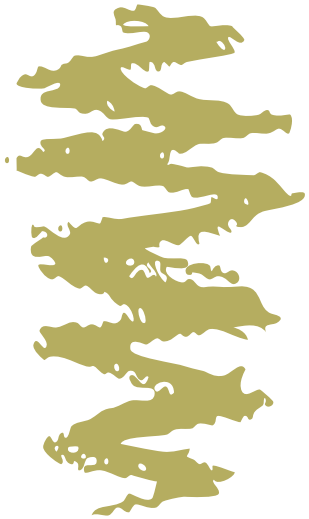

SCIENCES CITOYENNES

38 rue Saint Sabin
75011 Paris - France
tél. +33 (0)1 4314 7365
https://sciencescitoyennes.org
contact@sciencescitoyennes.org